

Médiatoit

Sur rendez-vous

Ville de NAMUR
Service de Cohésion Sociale
Hôtel de Ville
5000 NAMUR

CONTACT

Tél. : 081/24 63 14

Fax : 081/24 63 99

cohesion.sociale@ville.namur.be

www.ville.namur.be

Consultez aussi nos autres brochures :

- Mon logement est insalubre :
Qui fait quoi ? Que faire ? Que savoir ?
- Qui doit faire les réparations dans le logement
que vous louez ?
- La fin du bail : Renon ? Expulsion ?

Info conseils logement

Permanences : les mercredis
et jeudis de 13h30 à 16h.

Les autres jours uniquement sur rendez-vous

Ville de NAMUR
Service Communal du Logement
Hôtel de Ville
5000 NAMUR

CONTACT

Tél. : 081/24 65 65

Fax. : 081/24 71 93

logement@ville.namur.be

www.ville.namur.be

**Locataire-Propriétaire :
Où trouver les réponses ?**

Service communal du Logement

Cohésion sociale
Ville de Namur



Médiatoit

Lorsque vous rencontrez des difficultés ou des conflits locatifs, une médiatrice peut vous aider à recréer un dialogue et rétablir ainsi un climat de confiance.

La médiatrice reste le fil conducteur entre le propriétaire et le locataire.

Pour réduire les tensions, il s'agira de négocier afin d'éviter :

- La rupture du bail ou la procédure judiciaire ;
- Les déprédations dans le logement ;
- Les expulsions abusives ;
- Le non-respect du bien loué.

Les engagements des parties pourront, le cas échéant, être formalisés dans un protocole d'accord de médiation.

Info-conseils logement

Une juriste se tient à votre disposition pour vous conseiller et vous aider à répondre aux questions que vous vous posez, telles que :

1. Si vous êtes locataire :

- . Quels sont vos droits et vos obligations ?
- . Comment conclure un contrat de bail: clauses obligatoires, durée, garantie locative, délais de préavis à respecter,... ?

2. Si vous êtes propriétaire :

- . Quels sont vos droits et vos obligations ?
- . Quels sont les délais de préavis à respecter ?

3. Pour conclure un bail à rénovation :

- . Quelles sont les modalités de conclusion de ce type de bail ?
- . Quels travaux concerne-t-il ?

4. La procédure d'insalubrité :

- . Informations concernant les étapes à suivre et les conséquences tant pour le locataire que pour le propriétaire.
- . Orientation vers les services compétents.

5. La procédure judiciaire devant le juge de paix :

- . Informations concernant les étapes de la procédure, les possibilités de recours.
- . Explication des termes juridiques utilisés dans les jugements.

6. La procédure d'expulsion :

- . Informations et explications à propos de la procédure et des documents émanant des huissiers.